N° D'IMPRIMÉ T28826169

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	2019A11/02/2026	26514270

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
10/02/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S085T052

(9) RAISON SOCIALE : EURL AUTO BILAN DES OLONNES

(3) COORDONNÉES : 60 BIS BLD DU VENDEE GLOBE
" FACE AU LECLERC"
85340 LES SABLES D' OLONNE
Tél : 02.51.21.45.73.

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 085T1224

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FN-047-RP (F)	26/07/2021	12/02/2020

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	JUMPY SPACE TOURER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7VEEHZ8L7023295	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP072S172	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
132675

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, ARD, AVD, ARG

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 13/02/2024 : 74557 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	23 %		11 %	
Forces verticales :	1210 daN		934 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	442 daN	429 daN	311 daN	265 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		15 %	
Forces de freinage (efficacité) :	442 daN	429 daN	311 daN	265 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 67 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : -0.6 % -1.5 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -1.6 % -2.8 %